

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

SOMMAIRE :

	Page		Page
1. <i>La Revue Syndicale</i>	1	3. <i>Mouvement syndical international</i>	4
2. <i>Les tâches de l'Union suisse des fédérations syndicales</i>	2	4. <i>L'action directe</i>	6
		5. <i>Notes statistiques</i>	8

LA « REVUE SYNDICALE ».

C'est le titre que la Commission syndicale a décidé de donner à l'organe de publication de l'Union suisse des fédérations syndicales, qui paraîtra maintenant, à la place de l'ancienne *Arbeiterstimme*, une fois par mois.

Comme ni les procès-verbaux, ni les statuts de l'Union nous donnent des indications plus précises sur la forme et la tâche de notre organe, et comme aux séances de la Commission syndicale on n'a pas eu le temps de se prononcer à ce sujet, nous devons nous expliquer ici. Cela nous paraît d'autant plus nécessaire que l'accord qui règne entre camarades au sujet des tâches générales attribuées à la nouvelle Union n'est plus aussi parfait dès qu'il s'agit de savoir comment les accomplir.

CE QUE LA REVUE SYNDICALE DEVRA ÊTRE.

Quand on apprend qu'en Suisse déjà vingt journaux syndicaux paraissent en allemand, six en français et trois en italien, en même temps qu'un journal coopératif en allemand, un en français et un en italien, et douze journaux ouvriers politiques en allemand, deux en français et deux en italien, il semble que cela devrait bien suffire, sans compter la quantité de journaux qui nous parviennent de l'étranger, pour la propagande parmi les travailleurs d'un pays aussi petit que le nôtre.

Il semble qu'on est passablement monté pour procurer à la classe ouvrière une nourriture intellectuelle à la fois de bonne qualité et en quantité suffisante pour refouler l'influence néfaste de nos adversaires et pour éclaircir la population en général sur la nécessité et le bien-fondé des revendications ouvrières.

Nous constatons volontiers qu'au point de vue de la quantité nous ne sommes pas trop mal placés. Par contre, en pénétrant davantage au fond du mouvement, en sondant ici et là et en observant d'un point de vue plus élevé sa marche, il faut avouer que, malgré les beaux progrès réalisés sur le passé, nous

sommes bien souvent restés en dessous de ce qui aurait pu être atteint.

Ce n'est pas le moment pour fouiller le dossier de nos péchés et pour découvrir tous les défauts que nous pouvons encore avoir. Bornons-nous à déclarer simplement qu'entre autres notre presse ouvrière, et particulièrement aussi nos journaux syndicaux, laissent à désirer par rapport à la qualité. Avouons que cette arme, qui est une des plus précieuses dont la classe ouvrière dispose, nous laisse parfois en panne. Nous voulons pour cette fois nous tenir à celle qui nous concerne en premier lieu, c'est-à-dire à la presse syndicale. Celui qui lit régulièrement les journaux de nos fédérations syndicales, éprouve sans doute l'absence d'aperçus de la situation générale dans le domaine de l'organisation en cause. Plus encore il ressent qu'en général les rapports entre les mouvements particuliers d'une organisation et le mouvement ouvrier dans son ensemble ne sont pas suffisamment relevés. Nous rencontrons bien, de temps à autre, des articles qui traitent des intérêts communs de la classe ouvrière; seulement, ces articles paraissent au hasard, presque sans méthode et sans se trouver en rapport avec l'action quotidienne de l'organisation en question.

Nous savons que la plupart des fédérations syndicales en Suisse n'ont pas les moyens de se procurer des forces spéciales pour la rédaction de leurs journaux. Puis, le meilleur rédacteur aurait beaucoup de peine à apporter de la méthode dans son œuvre de procurer souvent aux membres un aperçu général de la situation, en temps où les canaux manquent, où le service des rapports à l'intérieur de l'organisation est insuffisant pour la collection rapide et régulière des différents faits qui constituent la vie syndicale.

Si l'on ne réussit pas à procurer souvent aux membres d'une organisation un aperçu général de la situation, si l'on ne parvient pas à leur expliquer les rapports qui existent entre les événements particuliers et l'ensemble du mouvement, peu à peu ces membres perdent l'intérêt pour le mouvement. On est alors content de réussir seulement à les retenir artificiellement à l'organisation, par les institutions de secours